

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON
SEANCE DU 24 FEVRIER 2026 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 février 2026, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

***Présents :** MAXIMIN Christine, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, PARISSON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre, BOSQ Gustave, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, (arrivé à 18h14), ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor.*

Absents excusés :

BARRAL Jean-Marie donne pouvoir à ROUX Noëlle, SILVE Wiebke donne pouvoir à EYMEOD Chantal, MARROU Jehanne donne pouvoir à RYCKEBUSCH LOZZA Marie-Claude, DIDER Alexandre donne pouvoir AUDIER Marc, METTAVANT Colette donne pouvoir à BERENGUEL Victor, GOURLAIN Mireille, RIFFAUD Jean-Louis.

***Absent :** SCARAFAGIO Stéphane.*

RAPPORT N° 2026/82 : SMICTOM : Cession du véhicule véhicule léger AD-354-WY

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie SMICTOM Serre-Ponçon en date du 16 février 2026 ;

Dans le cadre du renouvellement du parc de véhicules légers, il est proposé de vendre ce véhicule de marque CITROEN immatriculé AD-354-WY en l'état à Adrielle TARDIEU au prix de 300 €.

Caractéristiques du véhicule cédé

N° Immatriculation	Marque	Genre	Année	n° invent	Kms	Energie
AD-354-WY	CITROEN	CTTE Fourgon	22/10/2009	56-2	211 248	GO

Valeur brute au bilan du bien : 6 600,00 €
Amortissements comptabilisés : 6 600.00 €
Valeur nette du bien : 0.00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **D'AUTORISER** à céder le véhicule CITROEN AD-354-WY pour un montant de 300 €, et à signer tous actes correspondants.

- **D'INSCRIRE** les sommes nécessaires au budget 2026.
- **DE VALIDER** les ajustements budgétaires en plus-value proposés ci-après :

DEPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
042	676	300,00	77	775	300,00
TOTAL		300,00	TOTAL		300,00
RECETTES INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
			040	192	300,00
			024		- 300,00
			TOTAL		0,00

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La Présidente,




Chantal EYMEUD